

paroisse ; c'est donc le diocèse qui pourrait donner son accord ou non pour célébrer une messe dans le lieu. Mais Mgr Armand Maillard, archevêque de Bourges, « ne souhaite pas s'exprimer tant qu'il n'a pas pris connaissance de l'intégralité des événements », souligne le diocèse de Bourges. L'archevêque entend en effet se renseigner auparavant sur les conditions dans lesquelles les messes

avaient cessé d'être célébrées dans le passé. De plus, « Mgr Maillard aimerait, avant de créer une quelconque polémique, que le conseil départemental lui parle directement pour en faire la demande ». Le diocèse assure en effet n'avoir reçu aucune demande de messe de la part du conseil.

Quoi qu'il en soit, organiser une messe annuelle en l'abbaye n'est pas une nouveauté. Le

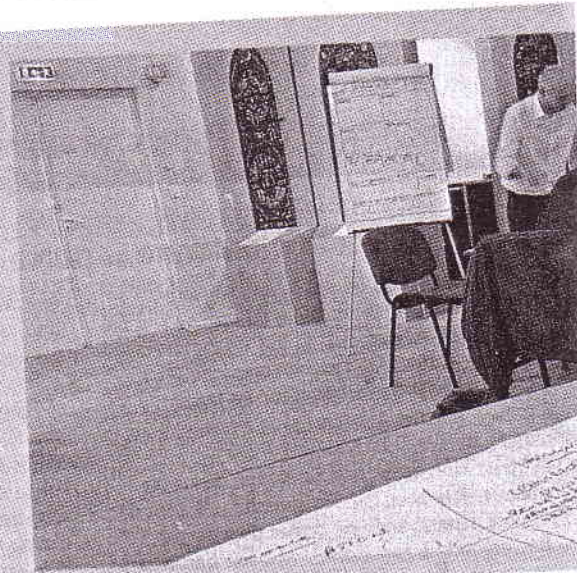
de la commission diocésaine d'art sacré, rappelle que, de la fin des années 1970 à 2006, une messe était célébrée tous les ans à l'initiative de l'association des Amis de Noirlac. L'office religieux était programmé lors du festival de Noirlac, créé en 1982. Le *Berry républicain* a relaté, par exemple, l'organisation d'un office religieux le 18 juin 2006, dans l'abbatiale. Puis le centre

dé en 2006 et a repris l'organisation du festival. Depuis, messes n'y ont plus été célébrées. Au total, cela ne fait neuf ans durant lesquels aucune eucharistie n'a été célébrée à l'église abbatiale de Noirlac.

D'autres abbayes cisterciennes en France accueillent aussi une messe. Une célébration eucharistique a lieu tous les dimanches en l'abbaye du Thoron

Les chefs d'entreprises du Crec en réflexion

BRUÈRE-ALLICHAMPS. Pour la première fois, le Club des créations et repreneurs d'entreprises du Cher (Crec) a organisé hier, à l'abbaye de Noirlac, un « séminaire de réflexion stratégique ». Dix-huit chefs d'entreprises ont, pendant la journée, réfléchi au cap à donner à leur structure. « Nous avons construit le cap global de l'équipe, nous sommes partis du collectif pour aller vers l'individuel, explique Olivier Renn, directeur de O'Renn et consultant en richesses humaines. L'après-midi, les participants ont travaillé sur une feuille de route précise et concrète afin d'avoir une meilleure visibilité dans la stratégie d'entreprise. » Pour Marc Ferré, le président du Crec, cette journée est aussi un moyen de « rompre l'isolement des entrepreneurs et de susciter la stimulation. » En fin de matinée, les entrepreneurs ont assisté à un cours de pratique vocale avec le chef du chœur Mikrokosmos Loïc Pierre : « C'était un moyen de couper la réflexion et de souder le groupe », assure Olivier Renn.



Club des créateurs et repreneurs

Entre prospection et parrainage

Le Club des créateurs et repreneurs d'entreprises du Cher (Ccrec) a visé juste, mercredi dernier, en proposant une réunion autour du thème « repenser sa prospection commerciale ».

Un sujet vital pour développer son entreprise. Pour en décrypter les enjeux à l'heure du numérique, Philippe Vachet (Lead Work) et Thi-Dan Nguyen (Carisma conseil) ont animé la soirée, en présence d'une cinquan-



Marc Ferré, président du Ccrec, Fernard Touzet, vice-président, Jean-Philippe Limberger et Céline Chambraud.

taine de personnes réunies, à l'Hôtel de Bourbon, à Bourges. L'occasion aussi pour le Ccrec d'officialiser un nouveau parrainage entre Jean-Philippe Limberger (MMA-Bourges) et Céline Chambraud, qui vient de créer la société Noddi (La Chapelle-Saint-Ursin). Spécialisée dans le management de la qualité, elle propose des prestations sur mesure aux entreprises des secteurs agroalimentaire, logistique et de la grande distribution. ■

Berry